



Réglementation stationnement rue

Par **frfaure**, le **10/01/2015 à 09:11**

Bonjour, rn rn Voici mon problème : j'habite dans un petit village à côté d'un stade de football où le parking est trop petit pour accueillir les visiteurs (tous les dimanches). De ce fait, des voitures sont stationnées le long de la route. rn rn Il s'agit d'une petite route menant au stade et à des logements où aucune signalisation au sol ou panneaux ne sont présents. Le maire m'a précisé que si aucune signalisation verticale ou horizontale n'est présente des voitures peuvent stationner n'importe où. rn rn Est-ce légal, que puis-je faire ? rn rn Cela amène un autre problème, le conseil municipal est majoritairement composé de personnes "pro" football, le maire m'a dit qu'il ne pouvait donc rien faire. Que pouvons-nous faire pour contrer ce "lobby" de campagne. rn rn Mercirn Cdt, rn FF

Par **aguesseau**, le **10/01/2015 à 10:11**

bjr, rn rn monter une liste de citoyens anti-foot et vous présenter aux élections. rn rn les voitures ne peuvent pas stationner n'importe où, elles doivent respecter le code routier (gêne à la circulation) et les arrêtés municipaux. rn rn si ces conditions sont respectées, le stationnement est légal. rn rn cdt

Par **frfaure**, le **10/01/2015 à 12:08**

Merci pour votre réponse. rn rn Le stationnement empêche la circulation à double sens. Il n'y a pas de trottoir, les piétons sont obligés de marcher sur la route pour contourner les véhicules. rn rn Est-ce que cela suffit pour justifier le caractère illégal ? rn rn FF

Par **goofyto8**, le **10/01/2015** à **12:16**

on ne le répètera jamais assez. rnavant de faire l'acquisition d'un bien immobilier, observez bien l'environnement immédiat du bien pour y detecter tout indice susceptible de vous apporter des nuisances ultérieurement.